

*Monsieur Deherme, Secrétaire des
Universités populaires,
honneur républicain et encyclopédique
Groult*

BIBLIOTHÈQUE DE LA « CHRONIQUE DU FOYER »

Louis PARANT, Directeur, Bourg (Ain)

M. Abel Lefevre, à Osmoy

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1900

110
GROUPE XVI — CLASSE 108 — 1^{er} SOUS-COMITÉ

MÉMOIRE

Sur l'Institution

DES

MUSÉES CANTONAUX

PRÉSENTÉ AU SUJET DE LEUR ADMISSION

à MM. les Président et Membres du 1^{er} Sous-Comité de la classe 108

Par M. Edmond GROULT

LEUR FONDATEUR



BOURG

Imprimerie Générale, Rue Prévôté, 25

1899

LE PLUS GRAND FLÉAU

Des Sociétés Modernes

L'Alcoolisme est le plus grave danger qui, à cette heure, menace la France

Ses funestes conséquences sur l'Individu

L'Alcool ne fortifie pas ; il affaiblit.
 Il ne nourrit pas plus que le Chloroforme et la Morphine. Il empoisonne.
 Il est l'engrais de la phthisie.
 Il prédispose à toutes les maladies et rend difficile toute guérison puisqu'il diminue la résistance vitale.

Le **petit verre du matin** est un des modes les plus communs de l'empoisonnement.

De 1860 à 1895, le chiffre des **aliénés** a triplé. La proportion des aliénés alcooliques est du tiers du nombre total.

L'Alcool cause **un millier de suicides** par an.
 La mortalité pour les **agriculteurs** est de **9 pour 1.000**.
 Celle des professions où l'on boit beaucoup d'alcool est de **34 pour 1.000**.
 La moitié des **morts subites** sont dues à l'Alcool.
 L'Alcool est la principale cause de l'augmentation du nombre des crimes.

L'**Absinthe** est une des boissons qui affaiblissent le plus rapidement l'intelligence.

Elle est la plus active pourvoyeuse des Hôpitaux et des Asiles d'aliénés.
 Un demi-litre d'absinthe peut suffire à tuer un individu.

Elle est fabriquée exclusivement avec de l'Alcool industriel.

LE PLUS PERNICIEUX DE TOUS

Au reste, la consommation des *Eaux-de-vie de vin* est infime, comparativement à celle des *Eaux-de-vie industrielles*.

Pris à dose modérée, le Vin, la Bière et le Cidre sont des boissons hygiéniques

Quand ils ne sont pas frelatés ou chargés d'alcools

Mais l'usage même modéré des **boissons distillées** entraîne l'habitude, puis l'excès, et enfin, la déchéance morale et physique.
 Méfiez-vous donc du petit verre,
 Il ruine l'intelligence et la santé.

Les victimes de l'Eau-de-vie sont plus nombreuses que les victimes de la guerre.
 En Angleterre, les *Compagnies d'Assurances sur la Vie* ont consenti, envers les assurés qui ne consomment pas d'alcools des réductions de prime qui vont jusqu'à 15 %.

Conséquences sur la Famille

L'Epilepsie, trois sur quatre cas, est due à l'intempérance des parents.

Sur deux idiots, un est enfant d'alcoolique

L'Alcoolisme des parents prédispose à la *Méningite*, au *Rachitisme*, à la *Tuberculose*.

L'Alcoolique prépare donc à ses enfants une vie de misère et de souffrance ou une mort prématurée.

Influence de l'Alcool sur la prospérité et la richesse publiques

La France est le *seul* des grands pays d'Europe où la consommation alcoolique *s'accroît* chaque année.
 Cette consommation diminue, au contraire, grâce aux efforts des législateurs et des bons citoyens,
 En Suède, Norvège, Danemark, Hollande, Belgique, Autriche, en Russie, en Angleterre, en Allemagne,
chez nos alliés et chez nos rivaux.

Être Tempérant, c'est faire œuvre de Patriote

CE QUE L'ALCOOLISME COUTE A LA FRANCE

En 1895, les 1.549.045 hectolitres d'Alcool consommé ont coûté aux buveurs :

Prix d'achat, impôts, octrois.....	320.658.850 francs
Il faut ajouter à ces frais :	
1 ^o Dépenses pour les Alcooliques aliénés.....	8.114.000
2 ^o Dépenses pour répression des crimes des Alcooliques.....	9.000.000
3 ^o Dépenses de l'Assistance publique pour les alcooliques ou pour leur famille.....	70.000.000
4 ^o Pertes résultant des suicides et morts accidentelles causées par l'alcoolisme.....	5.000.000
5 ^o Salaires perdus par maladie, chômage et divers.....	1.340.000.000
Total.....	1.752.772.850 francs

C'est donc, pour la richesse publique, plus **D'UN MILLIARD ET DEMI** de perte annuelle par le fait de l'Alcool

L'Alcoolisme tue l'individu, plonge la famille dans la misère, compromet la richesse publique et la sécurité nationale

L'Alcoolique n'est plus un homme ;

Il est devenu mauvais père, concitoyen dangereux, non-valeur sociale, mauvais Français.

Guerre à l'Alcoolisme !

Projet d'affiche

Édité par la *Chronique du Foyer*, organe philanthropique de l'Aln.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1900

Propagande utilitaire et patriotique

MÉMOIRE SUR L'INSTITUTION DES MUSÉES CANTONAUX ⁽¹⁾

PRÉSENTÉ AU SUJET DE LEUR ADMISSION

A Messieurs les Président et Membres du 1^{er} Sous-Comité de la Classe 108

Par M. EDMOND GROULT, leur fondateur

Neuilly-sur-Seine, le 24 avril 1878.

.....
Vos Musées sont une œuvre d'instruction et non de polémique : des tableaux, des machines, des animaux, des plantes, des pierres, sont des moyens de s'instruire et de travailler. Tous — sans exception d'opinion — peuvent comprendre cela et tous peuvent y contribuer. Laissez à la porte tout ce qui divise, et que la science soit comme le soleil ou la pluie du bon Dieu, qui luit et tombe sur tous, bons ou mauvais.....

Frédéric PASSY, de l'Institut.

§ I

Généralités

Les *Musées cantonaux*, avec l'ensemble des œuvres que j'y ai successivement annexées, peuvent se rattacher aux *Instituts cantonaux*, dont l'initiative a été prise plus récemment par M. Léon Dujardin, directeur de la bibliothèque municipale d'Alger. Ces deux œuvres ont pour but commun de répandre l'instruction dans nos campagnes si négligées jusqu'à ce jour, de développer les sentiments de fraternité entre les riches et les pauvres, entre les

(1) Reproduction autorisée.

ignorants et les savants ; de rappeler toutes les gloires du passé, de vulgariser toutes les connaissances utiles dans le présent et d'éveiller toutes les espérances de l'avenir. Je n'ai à m'occuper ici que des Musées cantonaux.

A la différence des Musées scolaires qui ont pour but de fournir des objets pour leçons de choses aux enfants des écoles ; — à la différence des musées scientifiques ou artistiques qui ont pour but d'aider à former des savants ou des artistes, — les Musées cantonaux ont pour but de donner à leurs visiteurs un enseignement utilitaire et patriotique, quoique non politique. J'ai tenu, en effet, à me conformer fidèlement aux conseils autorisés de M. Frédéric Passy rappelés en tête de ce mémoire. Ces conseils ont contribué grandement au succès de mon œuvre. Je suis heureux de trouver ici l'occasion de lui en exprimer toute ma gratitude.

« On peut dire que ces musées de nouvelle espèce ressemblent à
« une société de secours mutuels où chacun apporte, comme mise
« de fonds, son savoir et sa bonne volonté. Tous les habitants du
« canton sont appelés à la formation des collections que les sa-
« vants, les spécialistes, les philanthropes et les patriotes du canton
« s'empressent de classer et d'étiqueter avec le concours des sociétés
« savantes, artistiques, agricoles et industrielles de l'arrondisse-
« ment. On y trouve des renseignements sur l'anthropologie,
« l'hygiène, l'agriculture, l'industrie, l'histoire naturelle de la ré-
« gion ; sur les colonies françaises. On y voit la photographie
« de tous les monuments du canton avec leurs dates ; des notices
« sur tous les hommes illustres de l'arrondissement, le tableau
« d'honneur de tous les soldats du canton morts pour la Patrie
« et de tous les habitants ayant mérité une récompense publique. »

Les collections, au sujet desquelles je m'expliquerai tout à l'heure plus en détail, étant essentiellement régionales, se réunissent pour la plupart *gratuitement*. Le local aussi est le plus souvent fourni *gratuitement* par la municipalité du lieu, heureuse de donner aux salles et aux vestibules de son hôtel de ville un caractère scientifique, artistique et patriotique auquel personne n'avait songé jusqu'alors. On a reconnu que les tableaux que l'on place sur les

murailles de la salle de la Mairie ou de la Justice de paix ne nuisent en rien à la majesté des délibérations du Conseil municipal ou des sentences de M. le Juge de paix. Quant aux vitrines, là où elles paraissent trop encombrantes, elles trouvent généralement leur place dans le vestibule ou le péristyle de l'édifice.

Les deux seules dépenses nécessaires sont la construction des vitrines et la rétribution de l'employé chargé des soins matériels du Musée. Ces dépenses sont couvertes par le produit des cotisations des membres du Comité du Musée, une souscription publique cantonale ou des subventions des communes du canton, du Conseil d'arrondissement ou du Conseil général.

— C'est en 1876 que j'ai pris l'initiative de l'institution des Musées cantonaux. Ma première communication a été faite à ce sujet à l'une des séances de la Société d'Emulation de la ville de Lisieux, aux environs de laquelle je suis né. Depuis lors, j'ai multiplié mes communications aux Congrès des Sociétés savantes et aux grandes Sociétés d'instruction et d'éducation; à la Société pour l'Instruction élémentaire; à la Société Franklin; à la Ligue de l'Enseignement; à l'Association française pour l'avancement des sciences; aux Sociétés de Géographie, de Topographie, etc. Mes circulaires sont reproduites ou analysées par un grand nombre de journaux français et quelques-uns de ceux de l'étranger.

Sans autre ambition que celle d'être utile, j'ai pris à ma charge tous les frais de propagande, et je continue à envoyer gratuitement tous les renseignements nécessaires à quiconque m'en fait la demande.

Les Musées cantonaux, destinés principalement à l'instruction et à l'éducation des adultes, sont ouverts gratuitement au public. On y vient par curiosité d'abord, par intérêt ensuite. Chacun y trouve, sur des notices explicatives accompagnant les objets exposés, les renseignements dont il a besoin ou l'indication des ouvrages de la bibliothèque voisine auxquels il devra se reporter.

Ces Musées deviennent aussi des centres d'excursion pour les grands élèves des écoles du canton qui y sont conduits à des jours déterminés par leurs instituteurs et leurs institutrices. Des confé-

rences y sont faites sous le patronage du Comité du Musée sur les sujets se rattachant à la morale, au droit, à l'hygiène, à l'agriculture et à l'industrie locale, à l'histoire, à la géographie, à la colonisation, aux sciences et aux arts.

On y organise enfin des expositions spéciales, telles que des expositions scolaires de fin d'année ou de produits agricoles et horticoles à certaines époques. Les expositions industrielles peuvent y être ouvertes par séries et c'est un excellent moyen d'y attirer des visiteurs.

§ II

Les organisateurs et les protecteurs des Musées cantonaux

Les Musées cantonaux, comme les Instituts cantonaux, sont formés par le groupement spontané des amis du bien public habitant le canton. Leurs principaux organisateurs sont : le juge de paix, le conseiller général, les conseillers d'arrondissement, le notaire, l'architecte, l'agent voyer, les receveurs d'enregistrement, d'octroi, des postes et des télégraphes, les médecins, pharmaciens, vétérinaires, les principaux cultivateurs et industriels du canton. Ils arrêtent leurs statuts et règlements, sollicitent l'approbation préfectorale et l'appui des autorités.

Les Musées cantonaux ont obtenu à leurs débuts, d'abord l'appui sympathique d'une femme de rare distinction, M^{me} Hippolyte Meunier, dont la mémoire honorée semble guider encore ses amis sur le chemin du progrès, puis l'adhésion flatteuse des Victor Hugo, des Hippolyte Carnot, des Jules Favre, des Gambetta, des Henri Martin, des Paul Bert, pour ne parler que des morts. Aux noms glorieux de ces illustrations françaises, dont le souvenir continue à protéger l'œuvre nouvelle, il convient d'ajouter le nom d'un savant pédagogue russe, mort également, le regretté général W. de Kokhovsky, qui a fait connaître l'œuvre des Musées cantonaux dans un remarquable rapport publié dans les numéros 2

et 3 de 1879 du *Bulletin du Musée pédagogique de Saint-Pétersbourg* et qui a ensuite très activement contribué à la propagation de ces musées de nouvelle espèce dans les diverses régions du vaste Empire des Tzars.

Les plus hautes récompenses leur ont été décernées à un grand nombre d'expositions nationales et internationales ; j'ai obtenu, notamment à l'Exposition universelle de 1889, une médaille d'or à laquelle j'attache plus de prix qu'à toutes les autres. Enfin mes petits Musées ont été honorés des votes de félicitations des Conseils généraux de 48 départements. On ne s'étonnera donc pas s'ils continuent à se propager dans toutes les régions de la France et même par delà nos frontières, « depuis les sables brûlants du « Sahara, Sidi-Bel-Abbès, jusqu'aux déserts glacés de la Sibérie, « Minoussinsk. » Il m'est toutefois impossible d'en indiquer le nombre même approximativement : beaucoup en effet se fondent en dehors de toute consultation personnelle à cause de l'extrême simplicité de leur organisation et du peu de frais qu'ils entraînent. N'ayant pu les visiter tous, je me garderai d'en signaler aucun, de peur de laisser dans l'ombre ceux qui mériteraient le plus d'être mis en lumière.

§ III

Leurs collections

Si nous entrons dans l'un quelconque de ces musées, voici à peu près ce que nous verrons :

On aperçoit tout d'abord à la place d'honneur le buste de la République. C'est le symbole de la Patrie à laquelle chacun de nous doit savoir, quand il le faut, sacrifier sa fortune et sa vie même. On remarque en outre, dans quelques musées, les bustes symboliques de l'Alsace et de la Lorraine, en souvenir de ces deux provinces qui nous ont été enlevées par le *droit de la force* et qui nous reviendront, j'ose l'espérer, par la *force du droit*. Peut-être y trouve-t-on aussi, gravée en lettres d'or, sur une plaque de marbre la *Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen* promulguée à

l'aurore de la Révolution et devenue la base intangible de notre droit public.

On a placé, tout près, le tableau des illustrations de l'arrondissement dont il est bon de faire sortir les noms de l'oubli des siècles pour les offrir en exemple aux hommes d'aujourd'hui. Dans le voisinage, on remarque le tableau des soldats du canton morts pour la Patrie et la liste de ses habitants ayant mérité une récompense publique. Ce tableau doit être complété chaque année.

Puis viennent les photographies des principaux monuments du canton avec leurs dates et de ses plus beaux sites avec l'indication de la route et de la distance. On y ajoute une notice géologique du sol qu'ils occupent. Toutes ces indications intéressent les touristes qui traversent le pays ; quelques-unes d'entre elles apparaissent comme une révélation à plusieurs de ses habitants.

La section archéologique se compose d'objets préhistoriques, anciens ou modernes trouvés dans le canton et d'indications sur les traditions populaires de la région.

Dans la section d'hygiène se trouvent diverses indications spéciales aux enfants nouveau-nés, aux adultes et aux vieillards ; on y remarque des tableaux destinés à montrer les effets funestes de l'alcoolisme.

La section agricole contient la photographie des animaux primés dans les concours, avec l'indication des soins à leur donner ; des modèles de bâtiments, de machines et d'outils agricoles, des spécimens d'engrais et d'amendements ; des plans de drainage et d'irrigation ; l'indication des landes à défricher, des terrains à reboiser, etc.

La section scientifique comprend une série d'études anthropologiques sur la forme du crâne des habitants du canton, la couleur de leurs yeux et de leurs cheveux, leur taille, etc., spécialement sur les causes intellectuelles et volontaires de la dépopulation et l'indication des remèdes de même ordre à ce fléau de la France moderne. On y voit des cartes topographiques, agricoles et autres, en relief quand quand besoin est ; des collections de la géologie des terrains du canton, avec l'indication des fossiles qu'ils peuvent contenir ; des collections de petits mammifères, d'oiseaux, de reptiles, de poissons,

d'insectes, de plantes rares propres à la localité avec l'indication des espèces utiles et des soins à leur donner et des espèces nuisibles et des moyens de les détruire. Quand la place fait défaut pour les collections en nature, on y supplée par des tableaux imprimés qu'on expose par séries.

La section des colonies françaises contient en première ligne des objets expédiés comme des trophées par les soldats et les marins du canton (1) qui y ont été envoyés. On y trouve en outre des spécimens de l'industrie et de l'agriculture de ces contrées lointaines et des statuettes ou des photographies de leurs indigènes.

La section artistique comprend des tableaux, des gravures, des dessins, des statues, des bas-reliefs, parfois envoyés par le Ministre de l'Instruction publique, mais le plus souvent par des artistes du pays.

La section d'industries locales, avec l'indication des importations et des exportations, comprend des spécimens de ces industries et des modèles inachevés faisant connaître les transformations toujours curieuses de la matière première.

On trouve enfin au musée cantonal des indications météorologiques, des tableaux statistiques, des réclames payantes autorisées par le comité du musée et des avis placardés gratuitement intéressant les diverses sociétés philanthropiques, savantes, artistiques, industrielles ou agricoles de la région ; on y remarque en dernier lieu un cadre réservé aux enquêtes ouvertes par le comité du musée sur des sujets touchant aux intérêts matériels ou moraux du canton.

§ IV

Conclusion

Je craindrais d'insister outre mesure sur les avantages des musées cantonaux. Je crois avoir démontré :

Qu'en rappelant aux habitants des régions où ils se fondent les noms des hommes illustres trop souvent oubliés qui y ont jeté quelque gloire et en inscrivant sur le *livre d'or* du musée ceux des soldats du canton morts pour la Patrie et ceux de ses habitants

(1) Le Comité du Musée se procure facilement leurs noms et adresses à la Mairie des communes du canton. Ce témoignage de sollicitude mérite à ses membres la plus vive reconnaissance.

qui ont mérité une récompense publique, ils développent au plus haut point les sentiments d'émulation des habitants des cantons pour le bien public ;

Qu'en faisant connaître aux habitants du canton les révolutions du sol sur lequel ils marchent, sa faune et sa flore actuelle, la date de ses monuments, la beauté de ses sites, ils ouvrent leur esprit à toutes les joies de la science et de la poésie de la nature ;

Qu'en exposant des œuvres artistiques originales ou des reproductions de bons modèles, ils leur donnent le goût du beau ;

Qu'en leur enseignant des principes d'hygiène, et spécialement l'horreur de l'alcoolisme, ils contribuent à la conservation de leur santé et à la régénération de la France ;

Qu'en appelant l'attention des cultivateurs et des industriels sur les progrès à réaliser, ils contribuent à accroître leur prospérité matérielle ;

Qu'en développant les richesses matérielles, intellectuelles et morales des habitants des campagnes, ils peuvent enrayer dans une certaine mesure les progrès de leur émigration vers les villes, peut-être créer un contre-courant et même combattre le fléau de la dépopulation de notre pays ;

Que leur organisation et leur administration nécessitent la formation d'un comité où tous les hommes de bonne volonté étant admis sans distinction d'opinion, ils développent les sentiments de fraternité et de solidarité si nécessaires aux habitants d'un même pays ;

En résumé, j'atteste que les musées cantonaux ont des avantages incontestables et que le succès de l'institution a justifié les encouragements dont elle a été honorée depuis le début de ma propagande jusqu'à ce jour. L'avenir de cette institution me paraît désormais assuré ; mais il dépend des autorités d'en accélérer les progrès en prenant elles-mêmes l'intelligente et patriotique initiative des nouvelles fondations et il me semble que le Ministre de l'Instruction publique qui lui donnerait officiellement son patronage aurait bien mérité de la Patrie.

Voici maintenant le tableau réduit que j'ai demandé à placer à l'Exposition universelle de 1900.

Ce tableau mesurerait 0^m85 × 0^m70 :

Peinture, Sculpture Gravure	Paysages et Monuments du canton Date, Route et Distance Notices géologiques	R. F.	Illustrations de l'arrondissement Soldats du canton morts pour la Patrie Tableau d'honneur des Habitants du canton	Hygiène des nouveau-nés des adultes et des vieillards Tableaux contre l'alcoolisme
Anthropologie	<p>MÉDAILLE D'OR VOTE DE FÉLICITATIONS</p> <p>à l'Exposition Universelle de 1889 des Conseils généraux de 48 départements</p> <hr style="width: 10%; margin: auto;"/> <p>INSTITUTION DES MUSÉES CANTONAUX</p> <p align="center">Définition</p> <p align="center">Principaux Organisateur (voir ci-dessus)</p>			Bâtimens Outils et Machines agricoles
Objets Préhistoriques anciens et modernes Traditions populaires				Photographie des Animaux primés et soins à leur donner
Géologie, Topographie Cartes agricoles, marines, etc.				Plantes cultivées Engrais et Amendemens
Drainages et Irrigations				Industries locales
Landes et Forêts				Colonies françaises
Météorologie Globes terrestre et céleste	Enquête ouverte par le Comité du M.	Réclames payantes autorisées par le Comité du M.	Avis des Sociétés philan- thropiques savantes ou artis- tiques	Importation Exportation Statistique

Le fondateur des Musées cantonaux,
Edmond GROULT.
Avocat, Docteur en droit, Membre de plusieurs Sociétés savantes françaises
et étrangères, Officier d'Académie, à Lisleux (Calvados).

P.-S. — Cette plaquette était en cours de publication dans la *Chronique du Foyer de l'Ain* dirigée avec autant d'intelligence que de dévouement par mon distingué coopérateur, M. Louis Parant, de Bourg, lorsque j'ai eu la bonne fortune de recevoir le programme de la *Revue coopérative des Idées, Société des Universités populaires*. Cette revue mensuelle de sociologie est publiée à Paris, 17, rue Paul-Bert, au prix modeste de 3 francs l'abonnement annuel.

Je ne puis mieux faire que de reproduire les quelques lignes ci-après, de la circulaire-programme de cette très intéressante Revue :

« Notre ambition est grande : nous voulons la vérité, la beauté, la vie morale pour tous ; nous voulons que le peuple soit admis à participer à ces biens qui constituent le patrimoine propre à l'humanité ; nous voulons que, comme le soleil pour tous les yeux, la lumière intelligible se lève pour toutes les intelligences.

« Nous voulons une civilisation réelle, qui ne laisse plus en dehors d'elle la majorité des hommes, une civilisation qui ne soit plus l'œuvre et le profit de quelques-uns, à laquelle tous soient appelés à concourir et à participer.

« Notre Association ne propage aucune doctrine politique, religieuse ou philosophique particulière. Elle est une œuvre d'enseignement supérieur populaire et d'éducation éthique-sociale. Elle s'interdit donc tout prosélytisme, et n'exclut que l'exclusion. Elle ne veut pas, en divisant et aigrissant les esprits, faire des partisans ; mais, en les unissant dans la recherche sincère du vrai et du bien, dans la joie du beau, faire des hommes. L'esprit qui nous anime est un esprit libre.

« Les heures de loisir sont pour l'ouvrier, l'employé et le paysan, s'ils n'ont pris le goût des saines et fortes lectures, les plus tristes et les plus dangereuses ; alors qu'ils pourraient non seulement les employer agréablement et dignement, mais encore les utiliser pour leur développement physique, intellectuel et moral, ce qui veut dire pour leur émancipation sociale »

Comment ne pas applaudir aux grandes lignes de ce programme et comment ne serais-je pas en particulier touché de l'énumération des œuvres que cette grande Société se propose de créer dans nos cantons ruraux ? N'est-ce pas avec quelques variantes, sans importance, le programme nullement limitatif d'ailleurs, de celles indiquées dans mon *Annuaire des Musées cantonaux de 1881* ? On peut s'en convaincre par le tableau suivant :

PROGRAMME

<i>De l'Annuaire des Musées cantonaux, 1881</i>	<i>De la Revue des Universités populaires, 1899</i>
1 Conférences et lectures publiques cantonales.	1 Salle de cours et conférences pour l'enseignement supérieur.
2 Collège cantonal.	2 Salle de cours pour différentes sociétés d'enseignement secondaire.
3 Musée cantonal.	3 Musée du soir.
4 Théâtre cantonal.	4 Salle de spectacle.
5 Société de gymnastique et de tir cantonal.	5 Salle d'escrime et de gymnastique.
6 Bains cantonaux.	6 Salle de bains-douche.
.....	7 Salon de conversations.
8 Bibliothèque.	8 Bibliothèque.
9 Cabinets de physique et de chimie.	9 Laboratoires.
.....	10 Cabinet de consultations médicales, juridiques, économiques.
.....	11 Pharmacie.
.....	12 Restaurant de tempérance.
.....	13 Chambres meublées à louer pour jeunes gens.
.....	14 Ecole normale d'éducation populaire.
15 Caisse d'épargne cantonale.	15 Offices de placement, mutualités, assurances.
16 Station météorologique cantonale.
17 Promenades scolaires cantonales.
18 Fêtes cantonales.

La similitude de ces deux programmes est telle qu'il me paraît difficile de les distinguer. — J'y reconnais mon œuvre. — Je puis donc, après avoir fait la guerre à mes frais pendant près d'un quart de siècle, déposer sans déshonneur mon drapeau au siège du Comité de la *Revue des Universités populaires*. J'espère qu'on voudra bien m'admettre à y publier, de temps à autre, quelques modestes articles et qu'il me sera ainsi permis de continuer avec mes coopérateurs personnels d'affectueuses et excellentes relations dont je suis fier.

La *Revue des Universités populaires* a pour complément une autre Revue fondée par le même Comité et animée du même esprit sous ce titre :

Union pour l'action morale, 6, impasse Ronsin (152, rue de Vaugirard, Paris). Le prix d'abonnement de cette Revue bi-mensuelle est de 10 francs par an.

On peut s'abonner séparément à l'une et à l'autre revue.

BOURG, IMPRIMERIE GÉNÉRALE, RUE PRÉVOTÉ, 25

CHRONIQUE DU FOYER

(Son Programme)

Charité Efficace — Œuvre des Enfants de Bourg — Goutte de Lait
Bains-Douches à bon marché — Tutélaire de l'Ain — Lutte contre l'alcoolisme
Cours et Conférences
Musée commercial et industriel — Géographie de l'Ain

La *Chronique du Foyer* ne compte pas de longues années d'existence (1). Longue cependant est la liste des œuvres auxquelles elle s'est intéressée. Nous voudrions montrer en quelques mots quelle est la pensée d'ensemble qui préside à des tentatives si variées et qui en forme malgré tout le lien substantiel et l'unité vivante.

La *Chronique* veut être, pour la ville de Bourg et le département de l'Ain, un agent de diffusion morale, et rien de ce qui intéresse le progrès moral ne peut la laisser indifférente. Le premier danger pour l'homme, dans la concurrence sociale pour la vie, c'est la misère et la faim, le premier palliatif nécessaire est la *charité efficace*. C'est à ce besoin spécial que répond notre *institution des tickets*. Elle remonte au terrible hiver de 1890 qui surprit par sa brutalité imprévue les malheureux et les faibles. Nous n'avons pas donné dans ce domaine tout ce que nous pouvions espérer. Notre premier but était de posséder une maison de secours, de distribuer nous-mêmes nos portions d'aliments, d'offrir aux nécessiteux un asile contre le froid, un gîte pour reposer la nuit. La *bouchée de pain*, l'*asile de nuit*, le *chauffoir* sont autant de désirs que nous ne perdons pas de vue, mais qui dépassent pour le moment nos moyens d'action.

Après les deshérités de la fortune, les deshérités de la santé.

L'*Œuvre des Enfants de Bourg* sera vraiment une œuvre originale le jour où nous pourrons, conformément à notre intention première, envoyer à la montagne les enfants anémiés de la plaine et donner aux malades souffreteux de la ville l'air vivifiant des sapins.

Le même souci domine dans l'œuvre de la *Goutte de Lait*. A condition qu'elle soit bien comprise et que quelques mères n'y voient pas un moyen faible de se délivrer elles-mêmes du premier devoir que la nature impose d'allaiter leurs enfants, l'*Œuvre de la Goutte de Lait* doit être un facteur important dans la diminution de la mortalité infantile. Les trois quarts des enfants meurent avant l'âge d'un an ; c'est dire l'importance qui s'attache aux soins de la première enfance et par suite, à tout ce qui peut rendre ces soins plus faciles et plus généreux (2).

(1) *Chronique du Foyer*, revue philanthropique de l'Ain, fondée en 1897, paraissant les 1^{er} et 16 du mois. Directeur M. Louis PARANT, 19, rue du Gouvernement, Bourg. Prix de l'abonnement : 2 fr.
(2) L'*Œuvre de la Goutte de Lait* a nourri, depuis sa création. — 8 août 1898, — 73 nouveaux-nés ; et douze enfants, d'après M. le Docteur Servas, médecin de l'Œuvre, nous doivent aujourd'hui la vie. (1^{er} mai 1899).

L'organisation des *Bains à bon marché*, qui mettrait à la portée de tous les habitudes de propreté que la santé exige, contribuerait pour sa part aux progrès de l'éducation moyenne dans le peuple et c'est cette éducation moyenne qui constitue la civilisation générale.

L'assistance mutuelle est particulièrement morale. Elle met en jeu la raison qui prévoit l'avenir et y pourvoit. La *Tutélaire de l'Ain*, caisse de dotation de la jeunesse, est un exemple entre mille pour répondre aux préoccupations morales et sociales qui sont l'honneur de notre époque.

Un peu différente est la forme que doit prendre la *lutte contre l'alcoolisme*, plaie générale qui, sous les dehors vulgaires ou élégants, frappe dans tous les rangs de la société, tantôt l'ouvrier qui boit à la taverne une mesure d'alcool frelaté, tantôt l'homme du monde qui consomme à la terrasse d'un café fashionable une liqueur luxueuse. C'est un danger universel parce qu'il attaque directement l'organisme et que l'hérédité est un facteur de propagation et d'intoxication.

S'il est vrai maintenant que la manière de nous conduire dépend de la quantité de lumière intellectuelle que nous possédons, il faut penser que la première préoccupation, quand on veut coopérer à un développement social, c'est de travailler d'abord à une diffusion des lumières. C'est en ce sens que tout ce qui intéresse l'éducation publique, soit par l'organisation de *conférences populaires* ou *scolaires*, soit par la formation de *musées*, soit par la publication d'études de divers ordres, rentre dans le cadre de cette revue et en est, à vrai dire, la raison d'existence. C'est dans ce but qu'on se propose ici d'annexer aux séances de l'*Alouette des Gaules*, société d'escrime et de gymnastique, au *cours de topographie* déjà existant, des *conférences* destinées aux adultes et aux hommes mûrs ; d'ouvrir, sur le modèle de ce qui existe ailleurs, un *musée commercial et industriel* du département ; de publier une description illustrée de notre pays ; en un mot, de solliciter par tous les moyens en notre pouvoir, l'attention sympathique de nos concitoyens.

Tels sont nos efforts. Ce qui importe à toutes les époques de l'histoire, c'est de faire un pas en avant, si petit soit-il, pour dégager l'homme de la bestialité primitive et le faire marcher à l'étoile. Il est nécessaire que, par delà toutes les oppositions issues des circonstances matérielles de la vie, par delà les divergences d'opinions et des croyances qui sont temporaires et locales, par delà les différences spécifiques des frontières et des races, des classes et des castes, les hommes apprennent de plus en plus à distinguer des résultats réels qui divisent l'intention morale qui unifie, et à s'élever de plus en plus au-dessus des égoïsmes en lutte, dans la religion de l'amour.
